

# Communauté d'Agglomération **LISIEUX NORMANDIE**

## COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-huit juin, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur François **AUBEY**, Président, envoyée le vingt-deux juin deux mille dix-huit et affichée au siège de la Communauté d'Agglomération à compter du même jour.

**Date de la convocation :** 21 juin 2018

**Membres en exercice :** 131

**Présents :** 100

**Votants :** 114

**Etaient présents** : M. Gérard **LOUIS**, M. Philippe **MESLON**, Mme Annick **SEVESTRE**, M. Gérard **VACQUEREL** (arrivé à 21h45, n'a pris part à aucun vote), M. Bruno **PAYNEL** (suppléant), Mme Evelyne **LE BARBIER**, M. Alain **DUTOT**, M. Serge **TOUGARD**, M. Jean-Pierre **GALLIER**, M. Bernard **BROISIN-DOUTAZ**, M. Gérard **BEAUDOUIN**, M. Roger **LEPAGE**, M. Sylvain **BALLOT**, M. Denis **NOYEAU**, M. Christian **DECOURTY**, M. Alain **MIGNOT**, M. Denis **POUTEAU**, Mme Marielle **GARMOND**, Mme Michèle **RESSENCOURT**, Mme Martine **ASSIRE**, M. Bernard **AUBRIL**, Mme Françoise **BRETON**, M. Johnny **BRIARD**, M. Patrick **BUHOT**, Mme Maggy **CHARBONNIER**, M. Daniel **de la CROUEE**, M. Jean-Pierre **GALLET**, Mme Noëlle **JOUVIN**, M. Jean-Pierre **LECOMTE**, M. Serge **MARIE**, M. Paul **MERCIER**, Mme Ariane **POYNARD**, M. Jean-Paul **SALLES**, M. Jean-Paul **SOULBIEU**, M. Philippe **VACHER**, M. Philippe **VIGAN**, M. Roland **BAUCHET**, M. Patrick **BEAUJAN**, M. Jean-Claude **BENARD**, M. Jean-Louis **DESMONTS**, M. Bernard **DORIO**, Mme Mireille **DROUET**, Mme Stéphanie **ERNOULT**, M. François **GILAS**, M. Didier **LALLIER**, M. Frédéric **LEGOUVERNEUR**, M. Xavier **LEMARCHAND**, M. Michel **PITARD**, M. Philippe **SOETAERT**, Mme Marie-Thérèse **STALMANS**, M. Joël **VREL**, M. René **YONNET**, M. Antoine **MAILLE**, M. Jean-François **DIVERT**, M. Pascal **TERRIER**, Mme Jocelyne **BENOIST**, Mme Michèle **BEROUNSKY**, M. Joël **DELOZIER**, M. Gérard **LAUNAY**, M. Bruno **LEBOUCHER**, M. Hubert **MASTROTOTARO**, Mme Claudine **REQUIER**, M. Xavier **CHARLES**, M. Benoît **CHARBONNEAU**, Mme Geneviève **LEBARON**, Mme Monique **LEBARON**, M. Philippe **ROULLIER** (suppléant), M. Etienne **COOL**, Mme Eveline **MACREZ**, M. Bernard **CHAMPION**, M. Gérard **HENOUILLE**, Mme Brigitte **HAMELIN**, M. Philippe **RATEL**, M. Jean-Louis **SERVY**, Mme Huguette **GRENON**, Mme Béatrice **HERMILLY**, M. Christian **DE MENEVAL**, M. Hubert **LENAIN** (suppléant), M. Jacky **BARON-LEROY**, M. Paul **CLERADIN**, Mme Colette **MALHERBE**, Mme Marie-Jeanne **AGIS**, M. Bernard **GASNIER**, M. Claude **LACOUR**, M. Alain **MARIE**, M. Jacky **MARIE**, Véronique **MAYMAUD**, M. Daniel **ROUGET**, Mme Catherine **SADY**, Mme Léa **VERSAVEL**, Mme Elisabeth **BISSON**, M. Antoine **DE BOEVER**, M. Jean-Marie **MORIN**, M. Jean-Paul **SAINT MARTIN**, M. Marc **AUNAY**, Mme Christelle **BACQ DE PAEPE**, Mme Françoise **FROMAGE**, M. Denis **GOUJON**, M. Pierre **MOUNIER**.

**Etaient absents/excusés** : M. Didier **MAUDUIT**, M. Gilbert **DAUFRESNE**, M. Laurent **CAFFIAUX**, M. Michel **BRETTEVILLE**, Mme Isabelle **LEROY**, Mme Corinne **LECOURT**, M. François **BLIN**, M. Jean-Pierre **PERTHUIS**, M. Emmanuel **MOREL**, Mme Geneviève **WASSNER**, M. Didier **PELLERIN**, M. Eric **BOISNARD**, Mme Sylvaine **HOULLEMARE**, M. Pascal **GALLET**, M. Jean-Louis **PIETTE**, Mme Francine **ANGEE**, Mme Evelyne **GIRARDIN**, M. Denis **DUBOIS**, M. Germain **LAMBERT**.

**Pouvoir** : Mme Déborah **DUTOT** (pouvoir à M. Alain **DUTOT**), M. Daniel **JEHANNE** (pouvoir à M. Christian **DECOURTY**), M. Yves **JAMBU** (pouvoir à M. Patrick **BUHOT**), M. Wenceslas **LE CHEVALIER** (pouvoir à M. Paul **MERCIER**), Mme Isabelle **RAYNAUD** (pouvoir à Mme Bernard **AUBRIL**), M. Emmanuel **THILLAYE** (pouvoir à M. Serge **MARIE**), M. Michel **CORU** (pouvoir à M. Didier **LALLIER**), M. Philippe **GUILLEMOT** (pouvoir à M. Frédéric **LEGOUVERNEUR**), M. Julien **MICHEL** (pouvoir à Mme Stéphanie **ERNOULT**), M. Alain **GUILLOT** (pouvoir à M. Gérard **LAUNAY**), M. Marcel **JAMES** (pouvoir à M. Joël **DELOZIER**), M. Jean-Claude **RIGUIDEL** (pouvoir à Mme Michèle **BEROUNSKY**), M. Dany **TARGAT** (pouvoir à M. Jean-Paul **SOULBIEU**), M. Michel **DAIGREMONT** (pouvoir à Mme Léa **VERSAVEL**), M. Hubert **PITARD-BOUET** (pouvoir à M. Claude **LACOUR**).

**Secrétaire de séance** : M. Bernard **BROISIN-DOUTAZ**

M. AUBEY remercie M. Gilbert **LE GUEN** de sa présence.

M. AUBEY procède, ensuite, à l'appel des conseillers communautaires en vue d'ouvrir la séance.

M. AUBEY demande l'autorisation d'ajouter des délibérations à l'ordre du jour portant sur une demande de subvention. Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité.

## **1. Validation du compte rendu du Conseil Communautaire du 31 mai 2018**

M. le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu du 31 mai 2018.

Mme **MACREZ** indique qu'une erreur a été commise dans l'orthographe de son nom de famille et dans son prénom.

Aucune autre observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.



## **2. Validation des décisions n°18-0140 à n° 18-0224, du 15 mai 2018 au 15 juin 2018**

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur les décisions prises entre le 15 mai 2018 et le 15 juin 2018.

M. **DE COURTY** demande des précisions sur la décision n°2018-182 portant sur la signature d'un marché « Réalisation d'un diagnostic de la culture et organisation d'assises de la culture sur la Communauté d'agglomération » et notamment sur le montant du marché 73 300 €.

Mme BENOIST rappelle que cela concerne la réalisation d'un diagnostic qui sera suivi des assises de la culture qui auront lieu à l'automne prochain. L'enveloppe budgétaire inscrite dans le budget prévisionnel s'élève à 100 000 €. L'agglomération se fait accompagner par la Région.

Aucune autre observation n'étant formulée, le compte-rendu des décisions est approuvé à l'unanimité.

~ ~ ~ ~ ~

M. AUBEY rappelle que la CA Lisieux Normandie a répondu à l'appel à projet Territoire Durable 2030 de la Région Normandie.

L'agglomération, seul territoire du Calvados à avoir répondu, a été retenue. La Région accompagnera la collectivité à hauteur de 50 000 € par an pour financer de l'ingénierie et toutes les actions éligibles dans les domaines de la Mobilité, l'Energie, les Circuits Courts, la Culture....

Les conseillers sont invités à regarder le film qui illustre la candidature de l'agglomération.

~ ~ ~ ~ ~

### **3. Politique Culturelle – Spectacle Vivant - Théâtre de Lisieux Normandie – Reprise en gestion directe de l'exploitation**

Avant de donner la parole à Mme BENOIST, M. AUBEY rappelle la genèse de la reprise en gestion directe du Théâtre de Lisieux Normandie.

M. AUBEY annonce que le directeur prendra ses fonctions le 2 juillet prochain. Tout le personnel sera transféré à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Mme BENOIST expose l'objet de la délibération.

M. MERCIER regrette la fin du mode de gestion associatif, et en conséquence, annonce qu'il s'abstiendra.

Le projet de délibération, joint à la convocation, soumis aux voix, est adopté à la majorité des membres présents ou représentés, 106 voix POUR et 9 ABSTENTION.

~ ~ ~ ~ ~

### **4. Finances – Pacte Financier et Fiscal – Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**

Après présentation du projet de délibération par M. TOUGARD et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

~ ~ ~ ~ ~

### **5. Aménagement de l'espace – PLUi de l'Ex Communauté de Communes de la Vallée d'Auge – Approbation – Annexe dématérialisée et en consultation à l'administration générale**

Après lecture du projet de délibération par M. LÉBOUCHER et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.



## **6. Aménagement de l'espace – PLUi de Livarot Pays d'Auge – Modification - Annexe dématérialisée et en consultation à l'administration générale**

Après lecture du projet de délibération par M. SAINT MARTIN et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.



## **7. Mobilités**

### **a) Convention de transfert de la compétence Transport Public Routier non Urbain et Scolaire de voyageurs - *Annexe dématérialisée et en consultation à l'administration générale***

Après lecture du projet de délibération par M. LEGOUVERNEUR et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **b) Convention de délégation de la compétence Transport Public Routier non Urbain et Scolaire de voyageurs - *Annexe dématérialisée et en consultation à l'administration générale***

Après lecture du projet de délibération par M. LEGOUVERNEUR et en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. LEGOUVERNEUR présente la motivation de l'augmentation tarifaire du ticket unitaire du LEXOBUS (de 0,95 € à 1 €).

M. AUBEY annonce qu'une nouvelle ligne a été mise en place par l'agglomération : Gare . de Mézidon Vallée d'Auge – Gare de Saint Pierre en Auge - Lycée le Robillard.

Les élus de St Pierre en Auge remercient la communauté d'agglomération



## **8. Finances**

### **a) Approbation des Comptes de gestion et Comptes administratifs de deux Budgets Annexes « Atelier-Relais » et « ZAZI »**

Après explication du projet de délibération par M. SOULBIEU et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**b) Budget – décision modificative (actif du SIDMA CŒUR PAYS D'AUGE, admissions en non-valeur ...)**

Après explication du projet de délibération par M. SOULBIEU et après en avoir débattu, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

M. BEAUJAN fait part de ses regrets de ne pas avoir été invité à préparer la réunion du 16 juin en vue de faire adopter la dissolution du SIDMA Cœur Pays d'Auge.

MM CLERADIN et COOL interviennent.

M. AUBRIL demande où en est l'étude sur l'enfouissement des déchets.

M. Serge MARIE répond que l'étude est en attente.

M. DE COURTY regrette le manque de communication.

Un débat s'instaure alors autour des commissions.

La délibération est adoptée à la majorité, 113 POUR et 2 ABSTENTIONS des membres présents ou représentés.

**c) Fixation des tarifs Centre Aquatique « Le Nautile »**

Après lecture du projet de délibération par M. Jacky MARIE et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**d) Fixation des tarifs Taxe de Séjour**

Après explication du projet de délibération par M. CHARBONNEAU et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**e) *Fixation d'un tarif de vacation commun aux Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoire du territoire***

Après explication du projet de délibération par M. Serge MARIE et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**f) Fixation de tarifs d'abonnement - Equipements communautaires à vocation culturelle**

Après explication du projet de délibération par Mme BENOIST, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

M. MERCIER soulève une incohérence : la discipline Enseignement spécialisé classes Horaires Aménagés collège musique, danse ou théâtre est proposée à 195 € pour les habitants de la CALN et à 0,00 € pour les hors CALN, et de même pour l'enseignement spécialisé classes Horaires Aménagés primaires à 51 € pour les habitants de la CALN et à 0,00 € pour les hors CALN.

Après débat, le conseil communautaire décide de corriger cette coquille en supprimant les propositions à 195,00 € et à 51,00 €. Ainsi, pour les habitants de CALN et hors CALN, les tarifs sont fixés à 0,00 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**g) Fonds Santé – Calvados Initiative (délibération modificative) - *Annexe dématérialisée et en consultation à l'administration générale***

Après explication du projet de délibération par M. SOULBIEU et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**h) Subvention LN2**

Après explication du projet de délibération par M. SOULBIEU et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

~ ~ ~ ~

**9. Ressources Humaines - Recrutement de personnel saisonnier et vacataire –**

Après explication du projet de délibération par M. LÉBOUCHER et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

~ ~ ~ ~

**10. Culture**

**a) *Adoption du règlement intérieur des instances de concertation***

Mme BENOIST précise que le Conseil d'établissement n'ayant pas pu se réunir pour statuer sur la proposition de règlement intérieur, et donc propose que son adoption soit reportée à un prochain conseil communautaire.

En conséquence, Mme BENOIST, ne présente que le règlement intérieur du Conseil Pédagogique.

La délibération, ainsi modifiée, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**b) Convention relative à l'organisation de la classe horaires aménagés –  
Ecole St Exupéry**

Après explication du projet de délibération par Mme BENOIST, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

~~~~~

**11. Politique de la Ville - Présentation du Rapport 2017 de la Ville de Lisieux -  
Annexe dématérialisée et en consultation à l'administration générale**

Après explication du dit rapport par M. MERCIER, en l'absence de question, le conseil communautaire prend acte de la transmission et de la présentation du dit rapport.

~~~~~

**12. Environnement – Présentation du rapport d'activités 2017 du Syndicat Mixte  
du Bassin de la Dives - Annexe dématérialisée et en consultation à l'administration  
générale**

Le conseil communautaire prend acte de la transmission et de la présentation du dit rapport.

~~~~~

**13. Environnement- Charte d'entretien des espaces publics**

Après explication du projet de délibération par Mme VERSAVEL et, en l'absence de question, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

~~~~~

**14. Questions diverses**

En l'absence de question, M. AUBEY lève la séance à 22h00.

*Il est rappelé que cette séance a été enregistrée sur support numérique. Dès lors, une copie de cet enregistrement peut être transmise sur simple demande.*